

Attestation de Santé du Véhicule by Bosch pour une évaluation efficace et impartiale des véhicules d'occasion

Janvier 2025

MA 25.05 FD/PJ

Attestation d'un équipementier reconnu, tiers de confiance et indépendant sur l'état du véhicule, basé sur les données stockées dans le véhicule.

- ▶ Évaluation de l'état de santé des véhicules d'occasion par lecture et évaluation des données stockées dans les calculateurs des véhicules
- ▶ L'Attestation de Santé du Véhicule by Bosch sert de base transparente aux négociations de prix et à la détermination de la valeur résiduelle des véhicules d'occasion.
- ▶ Une alternative efficace aux expertises manuelles des véhicules d'occasion offrant aux ateliers un potentiel de vente supplémentaire

Selon une étude de l'ADAC, il est toujours facile de manipuler les compteurs kilométriques - malgré le règlement de l'UE de 2017 qui rend obligatoire la protection des nouveaux modèles de véhicules contre la fraude au compteur kilométrique¹. Pour les véhicules électriques d'occasion, une étude de DEKRA montre un net manque de confiance dans les performances des batteries électriques². Ces résultats montrent clairement que la transparence sur l'état des véhicules est un défi majeur pour le marché de l'automobile d'occasion. Jusqu'à présent, la détermination de l'état d'un véhicule d'occasion nécessitait des connaissances techniques approfondies et un contrôle fastidieux. Aujourd'hui, Bosch lance l'Attestation de Santé du Véhicule by Bosch, une solution de confiance et indépendante permettant d'évaluer et de documenter rapidement et facilement l'état de santé d'un véhicule d'occasion sur la base des données stockées dans celui-ci. L'attestation Bosch fournit non seulement aux vendeurs et aux acheteurs de voitures d'occasion, mais aussi aux fournisseurs de services de mobilité, aux concessionnaires de véhicules et aux opérateurs de flottes une base neutre pour déterminer la valeur résiduelle. Elle apporte ainsi transparence et confiance au commerce des véhicules d'occasion.

Les utilisateurs du logiciel de diagnostic ESI[tronic] Evolution de Bosch auront la possibilité de s'abonner au service d'évaluation des véhicules d'occasion. Ce logiciel, associé au module de diagnostic KTS 560 ou 590, permet de lire et d'analyser les données stockées dans les calculateurs du véhicule. Un logiciel innovant consolide les données pour produire une attestation Bosch spécifique au véhicule. En fonction de l'étendue de l'offre de services, l'attestation :

- Répertorie tous les codes défauts des systèmes du véhicule,
- Identifie les accidents antérieurs,

- Liste les intervalles de maintenance en retard,
- Révèle toute manipulation potentielle du kilométrage affiché,
- Documente la capacité de charge de la batterie des voitures électriques.

Le logiciel ESI[tronic] Evolution élargit les activités de l'atelier grâce à l'accès à distance aux données du véhicule

Le nouveau service d'évaluation des véhicules d'occasion est facile à intégrer dans les processus d'atelier existants à l'aide du logiciel de diagnostic ESI[tronic] Evolution. Les ateliers ont ainsi la possibilité de réaliser des ventes additionnelles auprès de nouveaux groupes de clients sur le marché des véhicules d'occasion. La solution renforce également les relations avec les clients en leur offrant un soutien fiable.

Alors que l'inspection standard d'un véhicule d'occasion dans un atelier nécessite beaucoup de manipulations, l'Attestation de Santé du Véhicule by Bosch permet d'évaluer rapidement et facilement l'état du véhicule. Il suffit à l'atelier de demander la génération de l'attestation via ESI[tronic] Evolution. Différents packs de services sont disponibles, qui offrent différents champs d'application pour l'évaluation du véhicule. Une fois que le mécanicien de l'atelier a connecté le véhicule via un module de diagnostic Bosch KTS 560 ou 590, la lecture des données stockées sur le véhicule et la création de l'attestation Bosch commencent. Les clients de l'atelier reçoivent alors immédiatement l'attestation, sous forme imprimable ou digitale.

Bosch lance l'Attestation de Santé du Véhicule by Bosch en réponse au manque de transparence et de confiance sur le marché des véhicules d'occasion. Ce nouveau service sera proposé en exclusivité pendant 6 mois aux membres du réseau Bosch Car Service dès le 31 janvier 2025. A compter du 1^{er} août 2025, l'ensemble des clients pourra en bénéficier. Il sera proposé à d'autres clients et dans d'autres pays dans le courant de l'année 2026.

1 Source : ADAC report, 2 avril 2024 : <https://www.adac.de/rund-ums-fahrzeug/auto-kaufen-verkaufen/gebrauchtwagenkauf/tacho-manipulation/>

2 Source : DEKRA report, 15 septembre 2023 : <https://www.dekra.de/de/elektrofahrzeuge-spuerbare-zurueckhaltung-auf-dem-gebrauchtwagenmarkt/>

La division Rechange Automobile (Mobility Aftermarket - MA) propose aux ateliers et aux spécialistes de la rechange du monde entier un large assortiment d'équipements de diagnostic et d'atelier, ainsi qu'une gamme complète de pièces de rechange pour véhicules particuliers et utilitaires – des pièces neuves aux solutions de réparation, en passant par les produits d'échange standard. La gamme MA se compose de produits Bosch de première monte ainsi que de produits et prestations propres à la rechange, développés et fabriqués en interne. Près de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 150 pays, et assistés par un réseau logistique mondial, garantissent le respect des délais et une livraison rapide aux clients. MA propose des techniques d'atelier et de contrôle, des logiciels de diagnostic, des formations, des prestations de services et des informations techniques. La division est également en charge des concepts d'ateliers « Bosch Car Service », l'un des plus vastes réseaux d'ateliers indépendants au monde, regroupant plus de 15 000 établissements, et de plus de 1000 partenaires « AutoCrew ». Pour plus d'informations, www.bosch-auto.fr www.bosch-engineering.com

Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 429 000 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2023) le Groupe Bosch a réalisé un chiffre d'affaires de 91,6 milliards d'euros en 2023. Ses activités sont réparties en quatre secteurs d'activité : Mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. Par ses activités commerciales, l'entreprise développe des technologies pour aider à façonner des tendances universelles telles que l'automatisation, l'électrification, la numérisation, la connectivité et une orientation vers la durabilité. Dans ce contexte, la forte diversification de Bosch dans les régions et les industries renforce son caractère innovant et sa robustesse. Le Groupe utilise son expertise en matière de technologie des capteurs, des logiciels et des services pour offrir à ses clients des solutions inter-domaines et connectées à partir d'une source unique. Bosch applique également son expertise en matière de connectivité et d'intelligence artificielle pour développer et fabriquer des produits enthousiasmants et plus durables. Bosch améliore la qualité de vie et la préservation des ressources grâce à ses « Technologies pour la vie ». Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 470 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le réseau international de production, d'ingénierie et de ventes, le Groupe Bosch couvre la quasi-totalité des pays du globe. La force d'innovation du Groupe Bosch est un élément clé de sa croissance. Bosch emploie près de 90 000 collaborateurs en recherche et développement répartis sur 136 sites dans le monde et environ 48 000 ingénieurs logiciels.

L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 94 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les parts restantes sont détenues par la famille Bosch, par une société appartenant à la famille et par Robert Bosch GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.bosch.fr, www.bosch-presse.de, www.twitter.com/BoschPresse et www.twitter.com/BoschFrance.